



COMMISSION DES ARBITRES

Se réunit les lundis, mardis et vendredis à partir de 17 h 30

Ligne directe : 04.92.15.80.33

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2. L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

Saison 2019-2020

Procès-verbal de réunion plénière n°2
Réunion Plénière du 19 décembre 2019

Président : M. Gilles ERMANI

Présents : MM. C. COLOMBO, W. HOENIG, R. ATTALI, C. CASTROFLORIO, Y. SIAD, A. MARY, Y. PARGUER, C. STRAMACCIONI, L. CHABANE, A. MARINSALTI, J. NUCERA, O. TOUIHRI, S. CHILOTTI, L. LEPORATI, L. CAPPATTI, J. GRAGLIA.

Excusés : MM. J. THAON, L. CONIGLIO, A. TALEB, P. BISTARELLI, M. KITABDJIAN, V. BERG-AUDIC, A. MORETTI, M. NAGHMOUCHI, J. BARLOZZI, F. DARRAZ, J. MURRIS, J. CATANIA, L. D'ANGELO, S. LUZI, M. VERNICE, R. AIT OUZDI

Assistent : Mme B. GIURAN, MM. G. DOUAY, M. APRUZZESE, O. GONCALVES.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres de la C.D.A, ainsi qu'à notre CTRA, Maxime APRUZZESE qu'il remercie pour sa présence à cette réunion, venue spécialement de la Ligue à Aix en Provence, accompagné par Olivier GONCALVES membre de la CRA.

Il passe ensuite à l'ordre du jour après que le PV de la réunion plénière n° 1 du 24 octobre 2019 ait été approuvé.

Une pensée émue de notre commission pour Yassine HAMILA, victime d'une lâche agression

lors d'une rencontre de D1 seniors du 10/11/2019 qu'il arbitrait.

Toutes nos félicitations à Marine et Victor BERG-AUDIC, parents d'un petit garçon nommé Augustin né le 20/11/2019.

La commission félicite deux de ses membres MARY Alexandre et Loris LEPORATI pour avoir été respectivement désignés au 7^{ème} et 8^{ème} tour de la coupe de France.

Elle se réjouit d'accueillir également deux nouveaux arbitres Mme Lena MAIGNAN, arbitre stagiaire venant de Corse et Lotfi AMZAL, arbitre classé D3 venant du Val d'Oise. Un départ celui de M. Said MGHALGHAL

1. CORRESPONDANCES

Toutes les correspondances ont été traitées avant la réunion.

2. DÉPARTEMENT TECHNIQUE

La C.D.A prend acte qu'à ce jour 255 arbitres ont renouvelé leur licence.

Le président salue l'initiative de la commission de mettre en fonction un nouveau mode d'accompagnement des futurs arbitres stagiaires en les associant aux arbitres classés D1 et D2 ainsi que certains observateurs, pour les accompagner avec une particularité, que les arbitres confirmés invitent les stagiaires à venir les voir arbitrer. Cette initiative à vue le jour avec succès à l'occasion d'une journée de championnat seniors le 15/12/2019.

La commission constate que seize arbitres ont été convoqués pour diverses raisons par la CDA depuis le 24/10/2019 dont onze se sont déplacés avec des décisions importantes prises par PV distinct.

Quinze convoqués en commission de discipline, 11 présents, bilan satisfaisant.

183 dossiers médicaux de District ont été traités par le responsable de la commission médicale le docteur Joël SIMON, que nous remercions pour son investissement.

Comme lors des précédentes saisons trois centres de formation avec des résultats satisfaisants à l'examen du 2/12/2019 des candidats à l'arbitrage, avec une réussite de 34 sur 47 candidats présents (72%) : 9 à Grasse sur 9 (100%), au CAL 13 sur 24 (54%) et à Nice 12 sur 14 (86%). Une deuxième session aura lieu le 10/01/2020 au siège du District.

Une nouveauté également avec la mise en place d'un stage en externat de candidats à l'arbitrage géré par l'IR2F d'Aix en Provence avec des formateurs locaux de la CDA.

Ce stage n'a malheureusement pas pu se dérouler malgré la collaboration de l'OGC Nice, que nous remercions. Il était prévu sur quatre jours (21/22 et 28/29 décembre 2019) au stade de la Plaine (théorie et terrain) avec collation au centre de formation.

En remplacement une deuxième session aura lieu au siège du District (formation accélérée 28/12, 04/01 et 7/01/2020) avec examen final le 10/01/2020).

Absences :

11 absences d'arbitres sont à déplorer depuis le début de la saison jusqu'au 10/11/2019. Un résultat encourageant, notamment grâce à l'énorme activité de l'astreinte durant le week-end.

Aucune absence en catégorie seniors, juste en U12/U13.

Contrôles arbitres :

A ce jour 85 observations ont été effectuées (14 en D1 et 14 en D2), 23 examens pratiques (délivrance écusson d'arbitre) et 27 parrainages (accompagnement des stagiaires).

Le président nous rappelle les mises à jour effectuées sur « MY FFF » dans la rubrique documents qui concernent :

Le règlement intérieur de la CDA, les indemnités d'arbitrage, la composition de la CDA et de son bureau, et le code de déontologie.

Rétrospective :

- 30/10/2019 : 3^{ème} test physique de rattrapage à Charles Ehrmann (19 présents avec 100% de réussite) ;

- 07/11/2019 : Intervention Mathieu Vernice à l'UFR STAPS de Nice ;

- 08/11/2019 : présence au District du pôle FFF de la Ligue de la Méditerranée pour tests vidéos et théoriques, en présence de 27 arbitres plus l'encadrement (Maxime CTRA et Olivier de la CRA et des membres CDA) ;

- 7/12/2019 entretien oral des candidats arbitres (33 présents) et test de type Cooper avec de belles performances dont certaines supérieures à 3200 M ;

- 24/11 et 08/12/2019 journées de championnat reportées suite aux intempéries avec un travail énorme accompli par le département désignations pour palier à ces circonstances ;

- 15/12/2019 mise en place de l'accompagnement des nouveaux stagiaires arbitres lors des rencontres de leur parrain respectif.

Prochaines dates :

- 06/01/2020 : Mise en place des matches d'entraînements des stagiaires en partenariat avec l'OGC Nice, L'ENT. S. Cannet Rocheville et le RC Grasse ;

- 10/01/2020 : Examen théorique de la deuxième session de formation à l'arbitrage ;

- 11/01/2020 : cours administratif+ placements terrain des 34 nouveaux stagiaires ainsi que les JAD et les stagiaires 2018 au stade Charles Ehrmann à Nice;

- 13/01/2020 : intervention sur la gestion de match de M. William Hoenig auprès des nouveaux arbitres à Nice salle de presse du stade Charles Ehrmann .

Fin de séance: 22h00.

Le Président de la CDA
Gilles ERMANI

Le Secrétaire
Julien NUCERA